

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE

Vendredi 10 mars 2023

PRESENTS :

Représentants de la Mairie	
M. FOURNIER Hubert	Maire
M. LUCAS Jean Claude	Délégué aux affaires scolaires
M. SAMPEDRO José	Conseiller municipal
Mme CORNET Sandrine	Conseillère municipale
Mme LENOGUE Magalie	Conseillère municipale

Enseignantes :	
Mme DURAND Christelle	PS-MS
Mme MAUPOUSSIN Audrey	PS-MS
Mme CHAPOTAT Laurence directrice	GS-CP (lundi, 2 jeudis sur 3 et vendredi)
Mme PLAZAT Flavie	CP-CE1 (lundi, mardi et vendredi)
Mme ANTORE Corinne	CE2-CM1
Mme SAMPEDRO Annabelle	CM1-CM2

ATSEM	
Mme RABATE Ophélie	PS - MS

Parents élus :	
Mmes BORDEAU Mireille, BUREL Tracey, DUBOST Nelly, MOSKURA Nadia et SCHNEIDER Magalie. M. LANERY Gaël	Délégués des parents

ABSENTS Excusés :

M. MAUDUIT Sylvain	Conseiller municipal
Mme COURTOIS Claire	CP-CE1 (jeudi)
Mme AUVERLOT Clothilde	GS-CP (mardi et 1 jeudi sur 3)
Mme PETIT Marianne	DDEN
Mme JUCHET Isabelle	ATSEM

Autres absents membres de droit :

Mme RICHIDE Annabelle	Inspectrice de l'Éducation Nationale
-----------------------	--------------------------------------

En voici **l'ordre du jour :**

1. Sécurité
2. Coopérative scolaire
3. Actions éducatives
4. Manifestations
5. Questions des parents
6. Divers

1) Sécurité

La mise en place du protocole de coupure d'électricité a permis de se rendre compte de la nécessité de vérifier les batteries des systèmes d'alarme. Ces batteries sont vides et il a été demandé de les changer. Cela a-t-il été fait ?

Les batteries sont commandées donc à venir.

2) Coopérative scolaire

- Les parents d'élèves élus ont préparé une animation d'Halloween pour les enfants pendant les vacances de la Toussaint. Cette animation a rapporté 66 euros qui ont été donnés à la coopérative scolaire. Merci à eux.
- La vente de chocolats a rapporté 677,41 € à la coopérative scolaire. Merci aux parents délégués pour l'organisation.
- Les familles de l'école ont fait pour 1359 € de dons à la coopérative. Merci à eux.
- La vente du journal « Des écoliers d'EPONA » a rapporté 92 €. C'est un record !

3) Actions éducatives

- La police intercommunale pourrait intervenir pour les élèves de la PS au CE1 sur le thème de la sécurité du piéton et sur la sécurité du passager en voiture. Cependant la demande est forte et nous n'avons pas de réponse.
- La piscine de Dampierre accueille les CP CE1 tous les mardis et vendredis après-midi du 10 février au 31 mars avec Mme Plazat puis les MS GS sur les mêmes créneaux mais du 30 mai au 30 juin avec Mmes Durand et Chapotat.
- Toutes les classes participent à une course aux bouchons le vendredi 7 avril à l'R de loisirs. La journée sera certainement complétée par la fête du 100^e jour pour les classes de GS-CP et CP-CE1.
- Les CM2 vont venir faire la lecture aux élèves : le lundi 13 mars dans la classe de CP-CE1 et le lundi 20 mars dans la classe de GS CP.
- Les élèves des classes du CP au CM2 vont participer à une course aux nombres en deux étapes : la première vendredi 17 mars et la deuxième en mai.
- Les élèves de la PS au CE1 vont profiter d'un spectacle à l'R de loisirs le 26 mai. Ils pique-niqueront tous ensemble.

- Une animation sur la sécurité routière avec des petites voitures électriques aura lieu le 4 mai sur le parking pour les élèves de maternelles. Il sera demandé à la mairie de bien vouloir fermer le parking ce jour-là.
- ATE :
Les élèves de CM1-CM2, porteurs du projet pour cette année, ont fait une sortie pour découvrir une autre ATE mise en place par les élèves de St Père sur Loire. Ils en ont profité pour se rendre sur le chantier de construction d'un fûtreau de Loire par l'association des mariniers de Loire « Brasse Bouillon ». Les écoliers de St Père seront, à leur tour, reçus à l'école de Neuvy le 9 mai pour découvrir l'ATE de notre école.
Les CM1-CM2 ont également décidé en conseil de la Terre de s'intéresser plus particulièrement aux arbres : le 4 avril, ils vont travailler sur les différentes essences d'arbre de leur ATE et le 4 mai sur les bioindicateurs de chaque essence. Le panneau commencé en 2022 est bientôt complètement abouti et sera inauguré cette année.
- Visite du collège pour les CM2 le jeudi 11 mai.
- Sortie à l'espace Rambouillet sur la forêt, les cervidés et les rapaces le vendredi 12 mai pour les classes de GS-CP et de CP-CE1.
- Classe découverte pour les CE2, CM1 et CM2 du 12 au 17 juin. Nous remercions la mairie pour l'effort financier qui a été fait pour toutes les familles (150 € par enfant) et pour l'aide du CCAS pour les familles en difficulté.
- Le prochain journal des « Ecoliers d'EPONA » sera mis en vente après la fête de l'école du 24 juin.

4) **Manifestations**

- Carnaval le samedi 25 mars avec vente de confetti à 0,5 € le sachet ou 2 € les cinq sachets. Le départ du défilé se fera à 14h. Les parents élus doivent transmettre à l'école le nouveau parcours qu'ils ont choisi.
- Les photos de classe et individuelles sont prévues le mardi 16 mai.
- La fête de l'école est prévue le matin du samedi 24 juin. Penser au rangement après.

- Les CM2 et leur famille seront reçues le dimanche 25 juin par la mairie pour la remise des dictionnaires ou des calculatrices

5) Travaux

- Comme cela a été signalé en Conseil Municipal l'école demande beaucoup de travaux : une fiche de demande doit être faite pour chaque intervention. Nous nous en excusons mais l'aménagement de la classe de Mme Chapotat et de la nouvelle garderie ont demandé de nombreux petits travaux. De plus, certains travaux relèvent de l'entretien normal de locaux collectifs.
- La boîte aux lettres de l'école a été vandalisée pendant les vacances. Une fiche va être faite pour son remplacement.
- Un des poteaux qui tient le filet de protection contre les tirs de ballon vers la route est tombé avec le vent ainsi que le porte-drapeau sur la façade élémentaire : Ils doivent être scellés à nouveau.

6) Questions des parents

- Serait-il possible d'accompagner les enfants de maternelle dans l'école ? A défaut, d'ouvrir les deux portes pour fluidifier l'entrée des élèves ?
Le fonctionnement actuel convient parfaitement aux enseignantes : la rupture avec la famille est plus simple et très rapide. Les élèves sont plus apaisés. Quand les familles entrent dans l'école, il est parfois très compliqué de les faire sortir. Quand un parent a une information à faire passer, les enseignantes le font entrer.
Si le « trafic » à l'entrée est parfois ralenti, c'est le fait de 1 ou 2 familles qui restent devant la porte et bloquent l'entrée. Il faut gentiment demander à ces parents de se mettre sur le côté pour libérer l'accès au hall.
- Où en est-on avec la procédure COVID ? (gel, test, ...)
Le protocole n'existe plus : plus de gel, de test, ... Afin de garder un bénéfice de ces protocoles, nous allons demander aux élèves de se laver les mains à l'eau et au savon quand ils doivent entrer dans la classe (arrivée le matin et après les récréations) ou aller à la cantine. Nous allons continuer d'aérer régulièrement.
- Vente d'objets personnalisés : la nouvelle façon de faire convient-elle aux enseignantes ? A quel moment cela peut-il être fait ?
Les enseignantes n'ont pas eu le temps d'étudier vraiment cette nouvelle façon de procéder car les questions des parents sont arrivées trop tard mais cela leur semble correct. Si cela doit se faire cela doit être dans les semaines avant les vacances de printemps car après les familles seront sollicitées pour les photos puis pour la fête de l'école.

- Serait-il possible que les enfants puissent faire leurs devoirs en autonomie à la garderie sans aucune aide ?
M. Fournier et M. Lucas ne sont pas vraiment d'accord, mais il semble que les enfants qui veulent faire leurs devoirs à l'école doivent être inscrits à l'aide aux devoirs. La garderie n'est pas le lieu idéal pour travailler.
Les maîtresses font remarquer qu'il n'existe pas d'instance, comme la « Caisse des écoles » pour la cantine, où les différents acteurs se rencontrent pour gérer la garderie et l'aide aux devoirs. Peut-être à mettre en place ?
- Dans les projets d'amélioration de l'école, il était prévu un abri pour les vélos. Le projet est-il toujours d'actualité ?
M. Fournier ne se rappelle pas de cette demande mais cela peut être étudié.
- Les toilettes du côté élémentaire peuvent-elles être nettoyées en cours de journée car certains enfants disent se retenir toute la journée à cause de l'état des toilettes ?
Mme Chapotat a vu Sophie qui fait le ménage le soir et elle dit n'avoir pas constaté de tels états de saleté. Par contre certains enfants ne tirent pas la chasse d'eau et cela est très désagréable. D'autre part, les essuies mains sont souvent jetés à côté de la poubelle et l'effet visuel est négatif. La poubelle est d'ailleurs trop petite pour le nombre de lavages de mains. Par contre, cela reste des toilettes de collectivité ! Les poubelles vont être changées pour avoir une plus grande capacité et un rappel va être fait auprès des élèves afin qu'ils pensent à tirer la chasse d'eau.
Mme Sampedro fait remarquer que si un élève signale un problème d'hygiène pendant la journée, elle, ou Mme Antore, se déplace avec des lingettes désinfectantes.

7) Divers

- Fermeture d'une classe en septembre et départ de la dernière maîtresse arrivée.
- La mairie demande si la classe de Mme Plazat peut être déplacée dans la troisième classe du bâtiment CIII afin de limiter le chauffage et le ménage ? Cette classe sera entièrement rénovée pendant les grandes vacances. Mme Plazat n'a pas envie de déménager ! De plus, le bâtiment vide sera quand même utilisé pour l'aide aux devoirs, le RASED, les rendez-vous avec les familles, ... car le ménage du bâtiment CIII se fait dès 16h00.
- M. Fournier informe les personnes présentes du passage de la police intercommunale et de la gendarmerie aux heures de sortie des classes afin de faire des actions pédagogiques auprès des familles sur la sécurité des enfants dans les voitures.

- Mme Chapotat demande si la subvention normalement accordée à la coopérative scolaire ne peut pas être transformée. En effet, la commune participe à l'action lectures contées le weekend du 8 mai et l'association « Les Salopettes » de Férolles peut étendre cette action le mardi 9 mai en direction de l'école. Les enfants feraient une petite randonnée préparée par les enseignantes mais des professionnels ou amateurs de la lecture et du théâtre interviendraient 3 ou 4 fois sur le parcours avec des lectures théâtralisées de contes ou d'albums. Le coût serait de 2€ par enfant soit environ 212€ pour toute l'école (sauf les CM1-CM2 déjà pris ce jour-là) ? Cela est-il envisageable pour la mairie ?
La mairie ne dit pas non mais ne dit pas oui.

- M. Fournier remercie les enseignantes qui s'occupent de l'USEP pour le moment d'échanges autour des jeux de société avec le Club Loisirs et Amitié (CLA). Il remercie également les enfants qui ont été très intéressés, agréables et polis.

La séance est levée à 19h05